

AUMÔNERIE DE BRIGNOLES

Tél. 06 27 34 25 73 sr mfrançois

E-mail : aumeriedebrignoles@taparole.com

INFORMATIONS IMPORTANTES

Brignoles, le 10 avril 2015

Madame, Monsieur,

Depuis quelques mois, votre enfant s'est préparé à recevoir le sacrement de la 1^{ère} communion. Prochainement, ils vont être invités à vivre un petit temps de retraite, nous vous prions donc de bien vouloir en prendre acte et noter les informations importantes la concernant, ci-après.

RETRAITE DE 1^{ère} COMMUNION

Elle se déroulera au **Foyer JMJ à COTIGNAC** (Sanctuaire Notre Dame de Grâce) le :
Jeudi 14 mai (jeudi de l'Ascension)

En ces temps de « crise » nous avons fait le choix du moindre coût afin de ne grever aucun budget familial. Aussi, et compte tenu de la proximité du lieu de retraite, nous vous invitons à y conduire et venir le récupérer, *par vos propres moyens*, votre enfant. Il est, bien entendu, possible que des familles s'arrangent entre elles pour un partage des trajets.

Voici donc, ci-dessous, les horaires (à respecter) ainsi que l'organisation pratique de cette **retraite obligatoire** dans le cheminement de la préparation au sacrement de votre enfant :

Jeudi 14 mai à 8 H 30 : Rendez-vous sur le parking du Foyer de la Sainte Famille – Quartier Notre Dame (*en dessous du Prieuré et du Foyer vocationnel St Jean-Baptiste – prendre à gauche au lieu de monter vers l'Eglise Notre Dame de Grâce*) et accueil des jeunes et leur famille.

Nous avons prévu que les parents restent avec nous pour vivre tous ensemble une partie de cette journée (qui est fériée).

Vous aurez avec les jeunes un temps de louange qui sera suivi d'un temps de partage entre adultes et le Père Norbert-Marie. Ensuite, nous nous rendrons ensemble au Sanctuaire pour participer à la messe de l'Ascension à 11 h 30.

A la suite de cette dernière, deux possibilités s'offrent à vous :

- soit vous nous quittez en n'oubliant pas de laisser à votre enfant son **pique-nique** pour le déjeuner de midi.

- soit vous pouvez partager avec nous le **pique-nique** et ensuite nous quitter.

Ce même jour à 18 h 00 : Fin de la retraite.

COÛT DE LA RETRAITE

► Le coût de cette retraite s'élève à **15.00 euros** par enfant (frais divers dont participation au fleurissement de la célébration). Si toutefois, cela représentait une difficulté pour vous, n'hésitez pas à nous le faire savoir en toute simplicité.

- Pour la retraite, les enfants devront se munir de :
- Cahier et crayons
 - une **bonne** paire de chaussures
 - un nouveau Testament ou une Bible
 - une casquette ou un chapeau

IMPORTANT

À remplir et à retourner

- 1 fiche d'inscription et autorisation parentale ;
à sœur marie françois
accompagnés du chèque à l'ordre de Loisirs et Culture

avant le JEUDI 28 avril 2015 (dernier délai)

Sans ces documents, il nous sera impossible d'accueillir votre enfant.

 **En cas d'urgence, et seulement d'urgence** durant la retraite vous pourrez joindre sr mfrançois

Nous vous rappelons que la célébration de la 1ère communion se déroulera

le dimanche 7 juin à 10h30
à la paroisse St SAUVEUR
à BRIGNOLES.

Il vous sera remis au début de la retraite un message de notre évêché concernant le denier de l'Eglise.

Le **denier de l'Église** est la première ressource de l'Eglise. C'est une libre participation **annuelle** des catholiques d'un diocèse et chacun donne selon ses possibilités.

Il est destiné à assurer la vie matérielle des prêtres en mission dans l'Église et au service de chacun de nous.

« **Donner à l'Eglise est un moyen de signifier son appartenance et l'intérêt que l'on accorde à la mission de l'Eglise** »

Par le biais de cette contribution, nous vous invitons à participer et collaborer à la vie et au dynamisme de Notre Eglise, soit en renvoyant directement l'enveloppe contenant votre don à l'évêché, soit en déposant cette même enveloppe lors de la célébration du sacrement de votre enfant.

Denier de l'Eglise : un devoir pour tous les baptisés !

C'est ainsi qu'il faut considérer le DENIER DE L'ÉGLISE. Il est POUR TOUS LES BAPTISÉS, (et non pour une minorité de catholiques), un DEVOIR, une OBLIGATION.

Afin d'exercer sa mission actuelle et à plus long terme, l'Église s'appuie sur la générosité de tous les fidèles ou amis bienfaiteurs. De plus, le don au DENIER est, pour l'Église de France, une des principales conditions de son indépendance et de sa liberté.

P° l'équipe de préparation,

NB :

URGENT : N'oubliez pas de nous faire parvenir le **certificat de baptême** de votre enfant (si cela n'a pas encore été fait !)

Fiche d'inscription
Et
Autorisation parentale

RETRAITE DE 1^{ere} COMMUNION 2015

Monsieur, Madame autorisons (se) notre (mon)

(nom et prénom)

enfant à participer à la :

(nom et prénom)

Retraite de préparation à la 1^{ère} Communion

Du 14 mai 2015 au

Foyer de la Sainte Famille

Quartier Notre Dame - 83570 COTIGNAC

➤ **J'autorise** les responsables de cette retraite (si nécessité ou urgence) :

- A transporter mon enfant dans des voitures particulières ;
- A prendre toutes mesures médicales nécessaires.

En cas de problème, il sera possible de me joindre aux numéros de téléphone suivant :

- Téléphone fixe :
- Portable : Père :
- Mère :

Nom et prénom de l'assuré social responsable du jeune :

Numéro de sécurité sociale* :

Adresse du centre de sécurité sociale :

.....
.....

➤ **Je joins** à ce document dûment rempli :

- Le règlement** d'un montant de **15,00 euros** par chèque bancaire à l'ordre de : **LOISIRS & CULTURE**

Fait à le

Signatures des parents,

* joindre photocopie de l'attestation de votre carte Vitale.